

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Identification du Prestataire

Nom: Mussot Mélody

Statut: Entreprise Individuelle

SIRET: 930 908 249 00012

E-mail: educacheval@outlook.com

Téléphone: 0642675676

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de coaching, éducation, travail du cheval, accompagnement du cavalier, conseil et suivi proposées par le Prestataire.

Article 2 – Objet des prestations

Les prestations ont pour objectif d'accompagner le propriétaire , le cavalier et/ou le cheval dans leur progression.

Le Prestataire est soumis à une obligation de moyen et non de résultat. Les progrès dépendent notamment de l'implication du client, de la régularité du travail, du comportement du cheval et des conditions de réalisation des séances.

Article 3 - Réserve

Toute réservation peut être effectuée par téléphone, email, réservation en ligne via l'application ZOUAF, ou tout autre moyen convenu entre les parties.

La réservation devient définitive après acceptation du devis ou confirmation écrite du rendez-vous et, le cas échéant, après versement d'un acompte.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une prestation si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Article 4 - Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros.

Ils peuvent être proposés sous forme de séances individuelles, forfaits, accompagnement personnalisé ou intervention collective.

Les frais de déplacement sont inclus dans le tarif en dessous de 25 kilomètres autour du logement du Prestataire. Au-delà des frais de déplacement s'ajouteront au tarif de la prestation.

Toute prestation commencée est intégralement due.

Article 5 - Modalités de paiement

Sauf accord contraire, le paiement est exigible le jour de la prestation.

Les règlements sont acceptés par virement bancaire, paiement en ligne (plateforme Zouaf), ou espèces.

Pour certaines prestations, un acompte pourra être demandé afin de confirmer la réservation. Cet acompte sera déduit du montant final.

En cas de forfait ou d'abonnement, les séances non utilisées dans la période de validité prévue ne pourront donner lieu à remboursement, sauf accord écrit du Prestataire.

Article 6 - Retard de paiement

Pour les clients professionnels, toute facture non réglée à son échéance entraînera de plein droit:

- des intérêts de retard calculés au taux légal majoré;
- une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux dispositions légales.

Pour les clients particuliers, des intérêts de retard pourront être appliqués conformément à la réglementation en vigueur.

Le Prestataire pourra suspendre toute prestation ou refuser toute nouvelle réservation jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

Article 7 - Annulation et report

Toute demande d'annulation ou de report doit être communiquée dès que possible.

- Plus de 48 heures avant la prestation: report ou annulation sans frais
- Entre 24 et 48 heures avant: 50% du montant de la prestation est dû
- Moins de 24 heures avant ou absence du client: 100% du montant est dû.

En cas d'intempéries rendant le travail dangereux, de problème vétérinaire justifié ou de force majeure, la prestation pourra être reportée sans pénalité.

Le Prestataire se réserve également le droit de reporter une séance en cas de conditions mettant en danger les personnes ou les chevaux.

Article 8 - Obligations du client

Le client certifie:

- être propriétaire du cheval ou disposer de l'autorisation de son propriétaire;
- que le cheval est identifié conformément à la réglementation;
- que le cheval est en état de santé compatible avec la prestation;
- que les vaccinations et soins courants sont à jour;
- avoir signalé tout problème comportemental, pathologie, traitement ou risque particulier

Le client s'engage à fournir un matériel en bon état et adapté au cheval.

Article 9 - Sécurité et manipulation du cheval

Le client reconnaît que le cheval est un animal vivant dont les réactions peuvent être imprévisibles.

Le Prestataire est autorisé à manipuler, monter ou travailler le cheval seulement dans le cadre des prestations convenues.

Le Prestataire peut interrompre immédiatement une séance si les conditions de sécurité ne sont plus réunies, sans que cette interruption puisse engager sa responsabilité.

Article 10 - Assurance

Le client déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés par son cheval.

Le Prestataire déclare être assuré pour l'exercice de son activité professionnelle.

Chaque partie reste responsable des dommages relevant de sa propre assurance.

Article 11 - Responsabilité

Le Prestataire met en œuvre toutes les compétences et précautions nécessaires à la réalisation de ses prestations.

Toutefois, il ne pourra être tenu responsable:

- du comportement imprévisible du cheval;
- des dommages résultants d'informations inexactes ou incomplètes fournies par le client;
- des accidents liés à un matériel défectueux ou inadapté;
- du non-respect des consignes de sécurité données pendant les séances.

Article 12 - Forfaits et accompagnement

Les forfaits et programmes d'accompagnement sont personnels et non cessibles.

Sauf mention contraire, leur durée de validité est indiquée sur le devis ou la facture.

Les échanges réalisés entre les séances (téléphone, messagerie, analyse vidéo, ou conseils à distance) font partie de l'accompagnement lorsqu'ils sont prévus dans la formule choisie.

Article 13 - Analyse vidéo et accompagnement à distance

Le client peut transmettre des vidéos et photographies de son cheval afin d'obtenir un accompagnement personnalisé.

Les conseils délivrés à distance sont formulés sur la base d'éléments communiqués et ne remplacent pas une observation complète sur le terrain.

Le client reste seul responsable de la mise en pratique des recommandations.

Article 14 - Droit à l'image

Sauf opposition écrite du client, le Prestataire est autorisé à utiliser les photographies ou vidéos réalisées lors des prestations à des fins de communication professionnelles (site internet, réseaux sociaux, support de présentation).

Le client peut retirer cette autorisation à tout moment pour les publications futures.

Article 15 - Protection des données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion des prestations et de la relation commerciale.

Elles ne sont ni vendues ni cédées à des tiers, sauf obligation légale.

Le client peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression en adressant une demande au Prestataire.

Article 16 - Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement imprévisible et indépendant de sa volonté, notamment des intempéries exceptionnelles, une maladie grave, une catastrophe naturelle ou une décision administrative.

Article 17 - Règlement des litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute procédure judiciaire.

Pour les clients consommateurs, le recours à un médiateur de la consommation est possible après une tentative de résolution amiable. Les coordonnées du médiateur compétent sont communiquées sur demande.

A défaut d'accord amiable, les juridictions françaises territorialement compétentes seront seules compétentes.

Article 18 - Acceptation des CGV

Toute réservation , signature de devis, paiement d'un acompte ou règlement d'une facture vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.